

**Grand Port Fluvio-Maritime de l' Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen**

D. RITZ, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2024 / 118

PORT DE ROUEN

Seine

Présence d'un cétacé

Un cétacé est signalé en Seine ce jour depuis 10H00. C'est une espèce protégée.

Il a été aperçu récemment à proximité de l'estuaire et aujourd'hui proche du poste Casema PK 318 puis montant la Seine à Norville au PK 316.

Il fait ou va faire l'objet d'un suivi par les services de l'Etat, l'observatoire des mammifères et oiseaux marins et le GECC Normandie.

Son comportement est imprévisible et son état sanitaire est inconnu.

Pour éviter de le mettre en danger et réduire les interférences du cétacé avec l'homme il est :

- **Strictement interdit de s'approcher volontairement par voie nautique à moins de 100 mètres de l'animal,**
- Préconisé aux navires, bateaux et engins flottants pouvant être contraints de le croiser de tout faire pour passer à plus de 10 mètres, sans toutefois mettre en jeu leur propre sécurité.

Par ailleurs, il est demandé aux usagers de la Seine qui pourraient l'observer de signaler sans délais sa position (PK) et son cap à la Capitainerie (VHF 73).

Les usagers de la Seine seront informés par un nouvel avis en cas d'évolution de la situation.



Rouen, le mercredi 16 octobre 2024.
Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,
A GOGLY

signé

